



## Prescription facture déménagement

-----  
Par FredyMN

Bonjour, j'ai déménager de la Pologne vers la France en Novembre 2018. Une société de déménagement c'est occupé de ce déménagement. J'ai réglé le moment demandé via mon un paiement depuis mon compte local à l'époque. A l'heure d'aujourd'hui, j'ai reçu un mail de la société de déménagement me disant qu'ils n'avaient jamais reçu le paiement . Nous somme en Janvier 2021. Ce qui fait plus de 2 ans !

Je n'ai plus accès à mon compte local (Pologne) car fermer depuis mon départ pour prouvé ma transaction.

Pouvez vous me dire si cette société basé en Pologne et qui a également une antenne en France a le droit de me réclamer de payer à nouveau?

Il y a t'il une prescription?

Merci d'avance